



Conseil
des arts
et des lettres
du Québec



MRC de Caniapiscou, de la Haute-Côte-Nord, du Golfe-du-Saint-Laurent, de Manicouagan,
de la Minganie, de Sept-Rivières | Conseil régional de la culture et des communications
de la Côte-Nord

Appel à projets pour les artistes, écrivains et organismes artistiques de la Côte-Nord

Le **Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ)**, les MRC de **Caniapiscou**, du **Golfe-du-Saint-Laurent**, de la **Haute-Côte-Nord**, de **Manicouagan**, de **Minganie** et de **Sept-Rivières** ainsi que le **Conseil régional de la culture et des communications de la Côte-Nord (CRCCCN)** lancent le 2^e appel de projets dans le cadre de l'Entente de partenariat territorial en lien avec la collectivité de la Côte-Nord.

Les artistes et organismes résidant sur le territoire de l'un des partenaires ont **jusqu'au 17 novembre 2017** pour déposer leurs projets auprès du Conseil des arts et des lettres du Québec.

Pour connaître tous les détails du Programme de partenariat territorial de la Côte-Nord, cliquez sur le volet de votre choix (notez que vous devrez ensuite sélectionner une discipline ou un profil afin d'accéder à l'information) :

- [Volet 1 : Soutien aux artistes et aux écrivains professionnels](#)
- [Volet 2 : Soutien aux organismes artistiques professionnels](#)
- [Volet 3a : Soutien à la mobilité pour les artistes](#)
- [Volet 3b : Soutien à la mobilité pour les organismes](#)

SOUTIEN AUX ARTISTES ET AUX ORGANISMES

Le CRCCCN offre de l'accompagnement aux artistes et aux écrivains professionnels ou aux représentants d'organismes artistiques qui désirent présenter une demande. Ils sont invités à communiquer au 1.866.295.6744 / 418.296.1450 afin d'obtenir un rendez-vous ou un entretien téléphonique.

À propos de l'entente de partenariat territorial avec la collectivité de la Côte-Nord

Ce programme de partenariat territorial a pour objectifs de stimuler la création artistique sur la Côte-Nord, contribuer à l'essor et à la diffusion des artistes et des écrivains, favoriser leur rétention dans leur localité, ainsi qu'encourager l'émergence et l'inclusion des technologies numériques dans la pratique artistique. Il vise aussi à épauler les organismes artistiques professionnels structurants pour le développement et le rayonnement des arts et des lettres sur le territoire et à l'extérieur. Les projets déposés doivent impliquer des initiatives de partenariat en lien avec la collectivité ou des intervenants de la région.

calq.gouv.qc.ca // culturecotenord.com

Renseignements :

Marie-France Lévesque
Directrice générale
Conseil régional de la culture et des communications de la Côte-Nord
22, Place LaSalle, 1er étage
Baie-Comeau (Québec) G4Z 1K3
Téléphone : 418 296-1450
Sans frais : 1 866 295-6744